

Paris, le 3 juillet 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**AU PREMIER SEMESTRE, LES ENSEIGNES DE L'HABILLEMENT REPRENENT DES COULEURS  
MAIS LA PROPOSITION DE LOI « FAST FASHION » INQUIÈTE**

Panel Retail Int. pour l'Alliance du Commerce

*Le panel compare, à périmètre constant, les performances 2025 des entreprises avec celles réalisées en 2024. La période du 01/01/2025 au 30/06/2025 est comparée à la période allant du 02/01/2024 au 01/07/2024.*

**PREMIER SEMESTRE 2025 : LES ENSEIGNES DE MODE AMORCENT UNE REPRISE MAIS RESTENT SOUS TENSION**

Au premier semestre 2025, **les enseignes de l'habillement du Panel Retail Int. pour l'Alliance du Commerce** enregistrent une **hausse de leur chiffre d'affaires en magasin de +1,3%** par rapport à 2024. Cette performance a été soutenue par une météo favorable et une moindre contrainte sur le pouvoir d'achat liée à la baisse de l'inflation.

Malgré une **fréquentation stable** et un **panier moyen à l'achat en baisse (-0,6%)**, la progression du premier semestre est portée par un meilleur taux de transformation des clients.

La croissance est principalement portée par le **textile femme (+4,8%)** et le segment **grand public (+2,4%)**.

Les **zones d'activités commerciales (ZAC)** et les **retail parks** affichent la meilleure dynamique (**+3,4%**) tandis que le **centre-ville** est en croissance de **+0,7%**. Les **centres commerciaux** reculent (**-0,6%** en **centre-ville**, **-0,5%** en **périphérie**) tout comme les **outlets (-2,3%)**.

Les **ventes en ligne** poursuivent également leur croissance avec une évolution de **+4,8%** par rapport à 2024.

**Au global** (magasin et Internet), les ventes augmentent de **+1,7%** sur le premier semestre 2025 par rapport à 2024.

**Les soldes d'été, débutées le 25 juin, accusent un mauvais départ : -8 % en magasin et -2 % en ligne sur les cinq premiers jours**, impactés par la vague de chaleur qui a freiné les déplacements en magasin. Ce début de période est marqué par une baisse de la **fréquentation** en magasin de **-6%** et une diminution du **panier moyen** de **-3%**.

**PROPOSITION DE LOI TEXTILE : ALERTE SUR UN RISQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL MAJEUR**

Adoptée le 10 juin dernier par le Sénat, la proposition de loi visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie textile (*dite « PPL Fast Fashion »*) fait peser une menace sérieuse sur les enseignes de l'entrée et moyenne gamme implantées en France.

Son article 2 prévoit une **pénalité pouvant atteindre 10 € par produit mis sur le marché en 2030**, sur la base de **critères contestables et sans ciblage spécifique** sur les acteurs de la mode ultra express.

**Une enseigne réalisant 300 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel avec 15 millions de pièces mises sur le marché pourrait ainsi se voir infliger une pénalité allant jusqu'à 150 millions d'euros, soit 50 % de son CA !**

Un tel dispositif mettrait en péril des milliers de magasins et **des dizaines de milliers d'emplois**, dans un secteur du commerce déjà fragilisé par la perte de 50.000 emplois au cours des 18 derniers mois.

**Pendant ce temps, des plateformes chinoises comme Shein ou Temu continuent d'inonder le marché français** avec un impact environnemental considérable et sans respecter ni les règles de sécurité des produits, ni les règles de fixation des prix, ni les obligations d'information du consommateur. Elles ne paient pas de droits de douanes et bénéficient d'avantages logistiques massifs. Les volumes de produits des pures players ont encore augmenté de +29% l'an dernier.

## **L'ALLIANCE DU COMMERCE APPELLE À UNE LÉGISLATION CIBLÉE ET EFFICACE**

**L'Alliance du Commerce partage pleinement l'ambition de transformation écologique portée par le texte. Mais cette ambition ne pourra aboutir qu'à condition de :**

- **Cibler** prioritairement par des pénalités fortes les pratiques industrielles et commerciales les plus néfastes de l'ultra mode express,
- **Soutenir activement les enseignes françaises engagées dans leur transformation**, qui emploient 150.000 personnes dans plus de 16.000 magasins en France.

**Dans un esprit de dialogue et de responsabilité, nous appelons le Gouvernement et le Parlement à réviser ce texte, lors de la Commission mixte paritaire, pour garantir son efficacité et préserver les commerces et leurs emplois dans notre pays.**

*« Après des années éprouvantes, nos enseignes prouvent leur résilience et renouent avec la croissance. Mais le contexte économique reste fragile et le second semestre sera déterminant pour confirmer cette reprise.*

*De nombreux dirigeants sont aujourd'hui très inquiets face à la proposition de loi « Fast Fashion ». Nous partageons pleinement l'objectif environnemental de cette loi. Mais si elle n'est pas ciblée sur les véritables pratiques de l'ultra fast fashion, elle risque de frapper injustement les entreprises actives dans nos territoires et qui s'engagent déjà pour une mode plus responsable. Derrière ces mesures, il y a des emplois, des magasins et la vitalité économique de nos villes. Nous appelons solennellement le Gouvernement et le Parlement à réviser le texte pour qu'il soit efficace et juste », déclare **Bernard CHERQUI, Président de l'Alliance du Commerce.***

**Vous voulez plus de précisions sur l'activité du mois de juin ? Consultez notre site Internet, [ICI](#).**

### **Présentation du Panel Retail Int. pour l'Alliance du Commerce**

L'Alliance du Commerce et Retail Int. s'associent pour développer un panel d'enseignes représentatives sur le marché de l'habillement. Actuellement, le panel comporte plus de 70 enseignes d'habillement représentant plus de 10.000 magasins.

**L'Alliance du Commerce** rassemble l'Union du grand commerce de centre-ville, la Fédération des enseignes de l'habillement et la Fédération des enseignes de la chaussure. Elle représente 26.000 magasins et 150.000 salariés dans le secteur de l'équipement de la personne.

Pour en savoir plus : [www.alliancecommerce.org](http://www.alliancecommerce.org) - Contact presse : Yohann Petiot (06.24.03.66.52)

**Retail Int.** collecte quotidiennement les données de vente de ses enseignes membres, et leur renvoie tous les jours une comparaison de leur croissance globale avec le panel d'enseignes, et de la croissance de chacun de leurs magasins avec les enseignes voisines. Retail Int. a aussi développé un modèle établissant le potentiel de CA d'un magasin, utilisé pour diagnostiquer la performance des magasins existants et estimer le potentiel sur de nouveaux emplacements.

Pour en savoir plus : <http://www.retailint.fr>